



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 28 octobre 2020

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre ayant dans ses attributions le Travail, l'Emploi et l'Economie sociale et solidaire en date du 22 octobre 2020, réf N° 1/2020/0059/119, la société

SA KRONOSPAN LUXEMBOURG

a eu l'autorisation **pour la cessation d'activité de plusieurs installations à Sanem, Z.I. Gadderscheier, Commune de Sanem, Section B de Soleuvre, numéro cadastral 44/7883.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté auprès du tribunal administratif statuant comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir de la notification de la décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **28 octobre 2020 au 07 décembre 2020 inclus.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz